

Processus de projet

CRÉER DES ESPACES, AVEC LES HABITANT·È·S

Etienne Doyen

L'atelier OLGa accompagne les usager·ères dans la reconquête des espaces publics de la ville apaisée. Aperçu de la méthodologie avec un projet à Sierre.



AVENUE DE LA GARE

À gauche, l'état initial. À droite, l'une des trois variantes conçues avec les habitant·e·s, testées chacune pendant plusieurs semaines (source : OLGa et Florence Zufferey).

Activer les espaces publics, c'est le credo de l'atelier OLGa. Le travail avec les usager·ères est un fil rouge de son approche. La ville apaisée nécessite la reconquête d'espaces dédiés aux circulations ; l'atelier travaille sur ces espaces et contribue à les faire (re)exister.

À Sierre, le bureau a été mandaté par la Ville pour un travail sur l'avenue de la Gare, un tronçon de rue de 70 m, avec une largeur de 20 m de façade à façade. La chaussée est bordée de chaque côté d'un trottoir avec alignement d'arbres. L'espace est voué à être piétonnisé dans quelques années. Un processus participatif a alors été mis en place en lien avec l'objectif de la Ville de l'inscrire dans un urbanisme tactique : donner à voir et à vivre l'espace autrement, avec un dispositif léger, pour anticiper et alimenter un projet ultérieur de réaménagement.

Un processus de co-construction

Le processus impliquant des usager·ères s'est déroulé en plusieurs étapes. Un premier diagnostic collectif posé sur l'espace-public,

puis deux ateliers de co-conception où les personnes présentes ont pu imaginer différents concepts d'utilisation du lieu et réfléchir au mobilier urbain souhaité. En quatrième étape, trois variantes d'aménagement ont été testées sur place en vraie grandeur, durant plusieurs mois. Viendra ensuite un bilan de ces variantes et la mise en place de la variante retenue. Cet aménagement transitoire final constituera la base pour la mise à l'enquête du futur projet. Enfin, en clôture de projet, un moment festif d'inauguration de l'aménagement est prévu. Une approche similaire a été utilisée pour les rues du Midi/de Beauséjour et la place du Vallon à Lausanne (voir bulletin *Rue de l'Avenir* 2/2021).

Des espaces-publics pensés pour leurs usager·ères

Andrea Burgener Woeffray, conseillère communale à Fribourg en charge de l'urbanisme, en avait appelé en début de journée à la mission des autorités d'aménager des espaces de qualité et de faire confiance aux usager·ères pour se les approprier. Pour elle,

« l'espace éduque », et une haute qualité d'espace inspire le respect. L'approche d'OLGa lui fait écho. En travaillant finement sur la qualité des espaces publics, la démarche permet de révéler les potentiels inexploités de certains de ces espaces. Une ressource pour toutes et tous ? Jade Rudler énonce un principe de conception du bureau : « L'urbaniste doit rester garant du caractère public de l'espace. Il doit veiller à ce que l'espace ne soit pas privatisé par quelques habitants. »

« DONNER À VOIR ET À VIVRE L'ESPACE AUTREMENT, POUR ANTICIPER ET ALIMENTER LE PROJET ULTÉRIEUR. »

Ce travail délicat et parfois très « simple » sur les espaces publics répond aux demandes actuelles d'apaisement, de qualité de vie et de végétalisation de nos villes. Les solutions apportées sont souples, légères, partagées. Une flexibilité et une évolutivité appréciées, à permettre aussi à plus long terme ? ●

1998

Achèvement du réaménagement de la Bernstrasse à Zollikofen.

1999

Premier Pedibus à Lausanne.

Vaud : publication brochure « Traversées de villages ».

2000

Création de l'« unité locomotion douce » de l'OFROU.

Normes VSS SN 640 210-213 un pas de plus vers l'intégration des routes/rues et du cadre bâti. Conception de l'espace routier.

2001

L'Initiative « Rues pour tous » est rejetée par 79.7% des votants.